



COMMUNIQUE DE PRESSE FINANCES PUBLIQUES 06

Depuis des années, la Direction Générale des Finances Publiques absorbe la grande majorité des suppressions d'emplois. Les services sont exsangues, les agents en souffrance, les usagers et contribuables à bout de nerfs...

En 2020 le couperet des suppressions d'emplois à la DGFIP est tombé. Elles s'élèveront à 1500 au niveau national.

Pour la Direction Départementale des Alpes-Maritimes, c'est encore 56 emplois qui seront détruits en 2020, s'ajoutant aux plus de 500 depuis une dizaine d'années.

Malgré les promesses du gouvernement de maintenir le service public sur l'ensemble du territoire, les agents des Finances Publiques vont devoir faire toujours plus avec de moins en moins de moyens, tant en termes de budget de fonctionnement que sur le plan des effectifs.

Les fusions et fermetures de services déjà actées à un horizon 2022 vont à contresens des engagements du gouvernement dans la mesure où la majorité de ces services de notre arrière-pays auront purement et simplement disparu à cette date.

Et les nouveaux points de contacts censés les remplacer (Maisons France Service, Mairies ou autres lieux publics) ne constitueront que des entrées vers des portails internet, assurées par des agents polyvalents, non spécialisés et extérieurs à la DGFIP la plupart du temps.

En ce qui concerne Nice, 5^{ème} ville de France et gros bassin de population, nos services d'accueil devraient être ouverts 24 heures par semaine selon une directive qui n'est déjà plus respectée à l'heure actuelle à cause des multiples suppressions d'emplois subies dans ce département.

Pourtant, les dernières réformes fiscales (notamment le prélèvement à la source) ont modifié profondément la nature, la complexité et donc la durée moyenne des réceptions dans nos services.

Résultat aujourd'hui, un usager peut attendre de 2 à 3 heures sur le site de Nice Cadéi avant d'être reçu (quand il l'est) pour un problème concernant les impôts des particuliers. Ces difficultés ont généré de nombreux incidents et de multiples tensions entre contribuables en 2019. Ce climat délétère a également mis à mal la sécurité des agents et a débouché sur un droit d'alerte de la part du Comité Hygiène et Sécurité.

La seule réponse de la direction locale aux difficultés récurrentes des services d'accueil a été de proposer la fermeture au public des particuliers d'une journée et demie supplémentaire (les lundis après-midi et les mardis toute la journée). Les accueils seront ainsi fermés les lundis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi. Et les mardis seront exclusivement réservés à l'accueil physique sur rendez-vous, sachant que le nombre de créneaux est très limité.

En ce qui concerne les professionnels, les conséquences de ces nouvelles fermetures ne sont pas encore connues et font encore l'objet de discussions.

Nice le 20 janvier 2020